



Inolia
Service public Infrastructure de télécommunications Haut Débit

SOMMAIRE

1	EDITO	4
	FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2022	5
2	REPERES	6
3	DESCRIPTION DU SERVICE	7
3.1	Les principes généraux de la délégation	7
3.2	Les acteurs	7
3.3	Les services	8
3.3.1	Les services passifs	8
3.3.2	Les services actifs	8
3.4	La différence entre les services ADSL ou fibre optique grand public et les services professionnels portés sur fibre optique par Inolia	9
3.5	Point sur les offres Très Haut Débit	9
4	SYNTHESE DE L'ACTIVITE	10
5	CONTROLES EFFECTUES SUR LES PLANS TECHNIQUES ET COMMERCIAUX	11
5.1	Contrôles effectués durant la phase d'exploitation	11
5.1.1	Indicateurs relatifs à la construction du réseau	11
	Linéaire du réseau (fourreaux)	11
	Linéaire de fibres optiques	12
	Taux d'occupation des fourreaux	12
5.1.2	Indicateurs relatifs à l'exploitation technique du réseau	13
	Nombre d'incidents réseau	13
	Temps de rétablissement moyen par service	13
	Taux de disponibilité moyen du réseau	13
	Taux de disponibilité en fibres par tronçon	13
	Taux d'occupation des ports des équipements actifs du réseau	14
	Délais moyens de mise en service	14
	Cartographie du réseau	15
5.1.3	Indicateurs financiers du réseau	15
	Ratio fonds propres/investissements	15
	Mobilisation de la contribution de l'article 28 du contrat	15
5.1.4	Indicateurs commerciaux	16
	Nombre d'opérateurs clients du réseau	16
	Répartition des contrats par opérateur usager du réseau INOLIA	16
	Répartition du chiffre d'affaires par service	17
	Evolution du chiffre d'affaires année n-1	19
	Evolution du chiffre d'affaires sur le DSL	19
	Evolution du nombre de sites clients	20
5.2	Comparatif tarifaire	20
5.3	Autres points de vigilance	21
5.3.1	Situation du groupe Altice	21
6	CONTROLE DE LA SITUATION FINANCIERE	22
6.1	Résumé	22
6.2	LES CONTROLES	23
6.2.1	Contexte de l'année	23
6.2.2	Informations financières	23
6.2.3	Contrôles du délégant	23
6.3	L'ANALYSE FINANCIERE DES COMPTES SOCIAUX	24
6.3.1	L'activité	24
6.3.2	Les résultats	25
	L'excédent brut d'activité	25
	Le résultat net	26
	Les indicateurs	27
6.3.3	Le bilan	29
6.3.4	Les écarts sur prévision	31

7	AVIS DU DELEGANT	33
8	ANNEXES A L'ANALYSE FINANCIERE	35
8.1	Annexe 1 : Liste des documents transmis par le délégataire	35
8.2	Annexe 2 : Historique du contrat.....	35
8.3	Annexe 3 : Lexique.....	36
8.4	Annexe 4 : Modalités de calcul de la clause de partage de gain de productivité	37

1 Edito

Au cours de l'année 2022, le Délégitaire a investi 633 420 € pour étendre et moderniser le réseau ainsi que pour raccorder de nouveaux clients (contre 914 K€ en 2021 et 345 K€ en 2020). Ce sont ainsi 51,2 M€ qui ont été engagés au total, par Inolia, depuis le début de la délégation de service public en 2006. Le montant de l'investissement de premier établissement était de 25 M€.

De son côté Bordeaux Métropole a contribué au développement du réseau par la mise en place de fourreaux de communications électroniques à l'occasion de travaux de voirie ou d'enfouissements de réseaux. Sur l'année 2022, 12,8 km d'ouvrages ont ainsi été confiés en exploitation / commercialisation au délégataire.

Sur le plan commercial, l'année 2022 s'est soldée par un chiffre d'affaires de 6,78 M€ (-10,48% par rapport à 2021). 64 nouveaux contrats signés sur l'année ont ajouté 42 sites supplémentaires au parc de clients du délégataire. Bordeaux Métropole pour ses besoins propres ou pour les besoins des communes ayant mutualisé le numérique a notamment contractualisé avec Inolia au cours de l'année 2022.

53 opérateurs clients généraient du chiffre d'affaires en 2021 (opérateurs avec licences et opérateurs de réseaux indépendants). Ils sont 55 en 2022.

L'avenant n°14, actant la dissolution sans liquidation de la société SFR Collectivités avec transmission de patrimoine à sa société-mère SFR SA, et modifiant le catalogue tarifaire a été signé en août 2022.

Dans son rapport d'activité, le délégataire présente un état financier prévisionnel pour l'année 2023 avec un résultat net à 0,36 M€ pour un chiffre d'affaires de 6,913 M€.

Faits marquants de l'année 2022

Février 2022

- Responsable commercial : Marine Dour est remplacée par Marie Benet

Mars

- Directeur opérationnel Inolia : Serge Grosshaeny est remplacé par Bruno Malaval

Avril

- Arrivée de l'opérateur COLT

Août

- Signature de l'avenant 14

Décembre

- Jacques Emmanuel Mourier remplace Cyril Claudel à la Présidence d'Inolia

2 Repères

Les chiffres clés de 2022

6,779 M€ : c'est le chiffre d'affaires 2022 (en tendance baissière depuis 2014).

438,84 K€ : c'est le résultat net 2022 (en baisse de 10,50% par rapport à 2021).

42 sites clients supplémentaires sont raccordés en 2022 (contre 77 en 2021 et 78 en 2020).

52 % : c'est le pourcentage de baisse du chiffre d'affaires sur les services DSL depuis 2019 (dû au déploiement de la fibre optique sur la Métropole).

15,9% : c'est la part du DSL dans le chiffre d'affaires total (le plus faible pourcentage depuis le début de la délégation de service public).

39,8% : c'est la part de la location d'infrastructures (fibre noire et fourreau) dans le chiffre d'affaires total (part la plus importante du chiffre d'affaires 2022).

1239 : c'est le nombre de sites d'entreprises ou d'organismes publics qui sont raccordés au réseau Inolia.

145 : c'est le nombre de zones d'activités qui sont raccordées au réseau Inolia.

3 437 logements sur la métropole accèdent au haut débit DSL sur des liens activés par Inolia à fin 2022, ce qui représente 64% de liens supprimés depuis 2018.

99,976 % : c'est le taux de disponibilité du réseau sur l'année 2022.

3 Description du service

3.1 Les principes généraux de la délégation

Renforcer l'attractivité du territoire et son dynamisme, créer les conditions optimales pour l'accueil et le développement des entreprises, et favoriser l'innovation sont essentiels pour le développement économique de la Métropole. La valorisation de notre territoire passe par l'aménagement numérique car les entreprises accordent à la disponibilité du très haut débit une pondération très importante dans leurs choix d'implantation. Il est donc essentiel de rendre notre territoire compétitif par la disponibilité d'offres performantes et concurrentielles.

Le très haut débit « grand public » tel que le FTTH (Fiber to the home) ou le haut débit ADSL répondent bien aux préoccupations de certaines structures mais de plus en plus, les offres professionnelles apportant des débits garantis, des temps de rétablissement garantis, des débits symétriques, et d'une manière plus générale des services à valeur ajoutée, sont exigées par les entreprises.

Pour conforter la compétitivité des entreprises et favoriser la cohésion sociale et le désenclavement, la Métropole a mis en place en 2006 une délégation de service public, confiée à Inolia, pour apporter aux entreprises et aux acteurs publics de toutes les communes l'accès à des services de communications électroniques très haut débit professionnels sur la fibre optique. Inolia étant opérateur d'opérateurs, le réseau mis en place est ouvert à tout opérateur ne disposant pas de son propre réseau pour desservir un client. En outre, le réseau Inolia, par le biais de la desserte en fibre optique des Nœuds de Raccordement d'Abonnés du réseau téléphonique d'Orange (ce qu'on appelle le dégroupage), permet aux opérateurs alternatifs de bénéficier de conditions attractives d'accès à ce réseau, et dynamise ainsi la concurrence pour l'accès au haut débit en ADSL.

3.2 Les acteurs

- **« Bordeaux Métropole » :**

La Métropole facilite et organise le développement des réseaux de communications électroniques sur son territoire. Elle a pris l'initiative de mettre en place un RIP (Réseau d'Initiative Publique) dans le cadre d'une délégation de service public. Elle a créé des services publics haut débit qui se traduisent par un catalogue, dont elle arrête les tarifs. Elle intervient au titre de sa compétence dans le domaine économique et dans celui de l'habitat collectif, pour les zones d'aménagement dont elle a la charge.

- **« INOLIA » :**

C'est le délégataire de Bordeaux Métropole, en charge de construire, exploiter et commercialiser le réseau métropolitain de communications électroniques. Cette société est opérateur d'opérateurs.

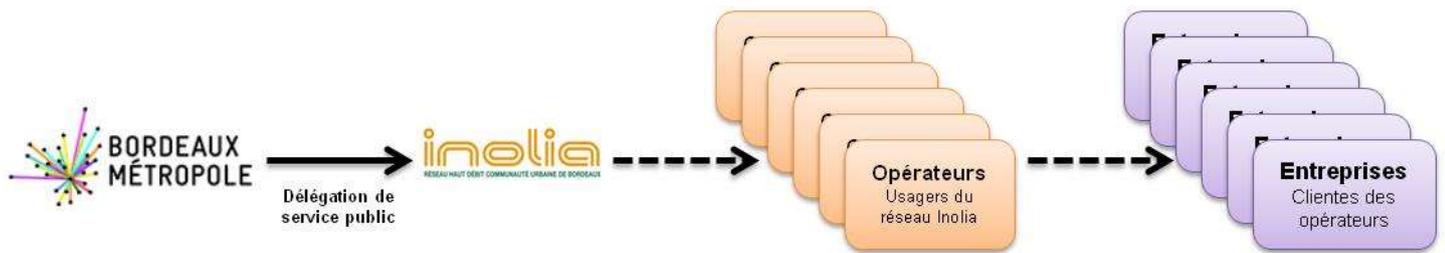
- **« Usagers du réseau Inolia » :**

- Grands comptes : Ce sont de gros consommateurs de services de communications électroniques (grandes entreprises, hôpitaux, universités, établissements publics importants, ...). Ces usagers ont les moyens techniques et humains pour être opérateurs de leur réseau ;
- Opérateurs de communications électroniques :
 - Opérateurs globaux qui souhaitent limiter les investissements de déploiement de réseaux et qui offrent une gamme de services très large à leurs clients,
 - Opérateurs de services qui utilisent l'infrastructure INOLIA pour apporter des services spécifiques de communications électroniques à leurs clients.

- **« Les entreprises » :**

Elles sont clientes des opérateurs usagers du réseau INOLIA.

Schéma des acteurs de la délégation



3.3 Les services

Les services commercialisés dans la délégation se scindent en deux catégories, à savoir :

- Les services passifs
- Les services actifs

3.3.1 Les services passifs

- **Les services fourreaux** : Les fourreaux libres ou les capacités de fourreaux disponibles du réseau INOLIA peuvent être utilisés par les opérateurs usagers, afin d'y installer leurs réseaux de communications électroniques (câbles cuivre ou fibres optiques).
- **Les services d'hébergement** : Ce sont des locaux techniques sécurisés pour les équipements actifs de réseau des opérateurs usagers.
- **Les services FON (Fibre Optique Noire)** : Les fibres du réseau INOLIA peuvent être commercialisées aux opérateurs usagers qui, pour les « éclairer », doivent installer à leurs extrémités des équipements actifs de réseau.

3.3.2 Les services actifs

- **Les services DSL** : Il s'agit de services de gros, commercialisés aux opérateurs usagers, pour apporter des services DSL aux administrés raccordés aux NRA (Nœuds de Raccordement d'Abonnés), dégroupés par INOLIA,
- **Les services portés par la fibre optique** : ils se dénomment services LAN to LAN (Local Area Network to Local Area Network - en français : Réseau Local à Réseau Local). L'offre LAN to LAN est une offre globale de bande passante Ethernet, permettant d'établir des liaisons entre un site central (tronc) et un ou plusieurs sites distants (feuille), soit sous forme unitaire, soit en lots de plusieurs liens (offre Open LAN).

3.4 La différence entre les services ADSL ou fibre optique grand public et les services professionnels portés sur fibre optique par Inolia

Réseau cuivre grand public (ADSL)	Réseau fibre optique grand public (FTTH)	Réseau fibre optique professionnel (FTTO)
Débits non garantis fluctuant au cours de la journée.	Débits non garantis fluctuant au cours de la journée.	Débit souscrit garanti et permanent.
Débit asymétrique (débit montant faible, inférieur au débit descendant).	Débit souvent symétrique	Débit symétrique
Aucune garantie de temps de rétablissement. Il faut parfois attendre plusieurs heures ou plusieurs jours pour le retour du service.	Aucune garantie de temps de rétablissement. Il faut parfois attendre plusieurs heures ou plusieurs jours pour le retour du service.	Un délai maximal de rétablissement est garanti par Inolia (4h / 8H).

ADSL : Asymmetric Digital Subscriber Line (Ligne d'abonné numérique asymétrique)

FTTH : Fiber to the home (Fibre jusque dans la maison)

FTTO : Fiber to the office (Fibre jusqu'au bureau)

3.5 Point sur les offres Très Haut Débit

Les offres disponibles sur le marché du haut débit professionnel sont de différentes natures :

- les accès de type grand public (ADSL ou FttH) sans garantie de qualité, avec un débit crête très rarement disponible (tarif de l'ordre de 40 € / mois),
- l'ADSL dit « Pro », identique au précédent mais qualifié de « pro » essentiellement parce qu'il offre un service après-vente dédié (tarif de l'ordre de 70 € / mois),
- le SDSL à débit garanti mais limité, avec une GTR (Garantie Temps de Rétablissement), et disposant d'un débit symétrique (tarif de l'ordre de 150 € / mois),
- les offres professionnelles sur fibre optique dédiée (appelées FttO : Fiber to the office) avec débit garanti et symétrique, GTR, et permettant des solutions « sur mesure » (tarif de l'ordre de 400 € / mois).

Ce large panel de solutions permet de couvrir l'éventail des besoins des entreprises. Certaines entreprises peuvent par exemple se satisfaire d'un accès de type grand public à faible coût alors qu'une filiale d'un grand groupe ou une agence bancaire devront disposer de solutions avec GTR et débit garanti.

Si les offres grand public sont monnaie courante sur le territoire métropolitain, il n'en a pas toujours été de même pour les offres à valeur ajoutée, qui ont commencé à émerger au début des années 2000.

Ainsi, la Métropole a mis en place la DSP Inolia pour apporter aux entreprises et aux acteurs publics de toutes les communes l'accès à des services de communications électroniques très haut débit professionnels sur la fibre optique. Inolia se positionne clairement sur les offres de type FttO avec des débits symétriques, garantis et disposant de GTR courts. Inolia étant opérateur d'opérateurs, le réseau mis en place est ouvert à tout opérateur ne disposant pas de son propre réseau pour desservir un client.

4 Synthèse de l'activité

L'activité d'Inolia est essentiellement portée par 3 services :

- . les locations d'infrastructures (fourreaux et fibre noire) à hauteur de **40%** du chiffre d'affaires
- . les solutions d'interconnexion de sites en bande passante qui représentent **23%** de l'activité
- . les connexions en DSL pour **16%** du chiffre d'affaires.

Les activités d'hébergement (**2,5%** du CA), et de maintenance (**4%**) restent marginales, même si elles sont indispensables pour répondre aux demandes des opérateurs clients.

Le chiffre d'affaires relatif aux IRU ((Indefeasible rights of use, ou en français, droit irrévocable d'usage) est quant à lui à **15%** du chiffre d'affaires. La souscription à ce type de solution peut montrer une grande variabilité d'une année sur l'autre.

5 Contrôles effectués sur les plans techniques et commerciaux

5.1 Contrôles effectués durant la phase d'exploitation

Bordeaux Métropole a procédé à l'analyse d'un certain nombre d'indicateurs pour :

- Veiller au respect des exigences du contrat de délégation par le délégataire ;
- Veiller au maintien des compétences et de l'organisation du délégataire ;
- Veiller au maintien de la qualité du service délivré aux usagers ;
- Veiller au respect de la notion de service public pour tous les usagers de la Métropole ;
- Veiller à l'absence de monopole de la part d'un opérateur ;
- Proposer des tarifs attractifs ;
- Prévoir les extensions et les évolutions technologiques du réseau ;
- Pouvoir assurer une continuité de service en cas de défaillance du délégataire.

Ces indicateurs ont été renseignés au regard de l'activité d'INOLIA en 2022.

5.1.1 Indicateurs relatifs à la construction du réseau

Linéaire du réseau (fourreaux)

La progression du linéaire du réseau entre 2009 et 2022 a été la suivante :

Année	Linéaire du réseau construit ou loué en km	Evolution / année précédente	Evolution / année précédente
2009	416,2	----	
2010	428,8	3,03%	12,6
2011	486,4	13,43%	57,6
2012	512,3	5,32%	25,9
2013	598,0	16,72%	85,7
2014	626,0	4,69%	28,1
2015	656,3	4,83%	30,3
2016	702,8	7,09%	46,5
2017	717,9	2,15%	15,1
2018	803,5	11,93%	85,6
2019	888,3	10,55%	84,8
2020	969,9	9,18%	81,6
2021	1 004,3	3,55%	34,4
2022	1 026,6	2,22%	22,3

Bordeaux Métropole a mis en place une politique de pose de fourreaux à moindre coût dans le cadre de travaux programmés. C'est ainsi qu'en collaboration avec les pôles territoriaux, des fourreaux peuvent être posés, lors de travaux de voirie, si les tronçons concernés justifient la mise en place de ces infrastructures. Des fourreaux peuvent également être posés, dans la même logique, lors de travaux menés par l'éclairage public, lors de l'aménagement de ZAC, ...

Par ailleurs, une convention a été signée avec Enedis afin profiter des travaux d'enfouissement de câbles d'énergie, pour poser également des infrastructures de communications électroniques à moindre coût. En 2022, plus de **4 200 m** de fourreaux ont ainsi été posés en collaboration avec Enedis.

Ces infrastructures, une fois réceptionnées, sont remises en exploitation et commercialisation à Inolia. L'augmentation du linéaire du réseau est essentiellement due à ces poses de fourreaux opportunistes ainsi qu'aux raccordements clients effectués par Inolia lorsque de nouveaux contrats sont signés.

Le délégataire verse annuellement à la Métropole une redevance d'usage des fourreaux dès l'occupation de ces ouvrages par un câble de fibres optiques (plus de **58 000 €** au titre de l'année 2022).

Sur l'année 2022, l'augmentation du linéaire de fourreaux est essentiellement due aux fourreaux remis par la Métropole et aux raccordements clients réalisés par Inolia.

Linéaire de fibres optiques

La progression du linéaire de câble optique entre 2009 et 2022 a été la suivante :

Année	Linéaire de câble optique en km	Evolution/année précédente
2009	411,3	
2010	435,4	5,85%
2011	469,0	7,72%
2012	484,6	3,33%
2013	558,9	15,33%
2014	642,7	14,99%
2015	715,0	11,25%
2016	732,4	2,43%
2017	778,0	6,23%
2018	840,2	7,99%
2019	940,4	11,93%
2020	970,3	3,18%
2021	988,7	1,90%
2022	1 008,5	2,00%

L'augmentation du linéaire de câble optique dans le réseau est principalement liée aux opérations menées par Inolia pour raccorder de nouveaux clients et par les opérations de désaturation.

Taux d'occupation des fourreaux

En 2011, il avait été constaté une faible occupation des fourreaux déployés par la Métropole et remis à Inolia. Tel que le montre le tableau ci-dessous, ce taux est en augmentation sur les dernières années, même si, depuis 2015, le taux est plutôt en stagnation. Le linéaire de fourreaux occupés augmente dans la même proportion que le linéaire de fourreaux remis par la métropole.

Année	Linéaire fourreaux BxM occupés (objet de la redevance d'usage)	Linéaire total fourreaux remis par BxM	% fourreaux BxM occupés	linéaire remis sur l'année
2010	8 815	125 119	7,05%	
2011	25 502	174 629	14,60%	49 510
2012	30 765	185 517	16,58%	10 888
2013	49 169	229 110	21,46%	43 593
2014	56 253	242 269	23,22%	13 159
2015	65 315	257 474	25,37%	15 205
2016	71 633	294 082	24,36%	36 608
2017	79 130	324 082	24,42%	30 000
2018	86 295	347 812	24,81%	23 730
2019	94 742	400 954	23,63%	53 142
2020	113 627	391 437	29,03%	-9 517
2021	113 627	392 686	28,94%	1 249
2022	114 682	408 157	28,10%	15 471

La baisse du linéaire de fourreaux remis par la Métropole en 2020 et 2021 est due à un retard d'Inolia dans la mise à jour de son système d'information.

Cette évolution sur plusieurs années montre l'intérêt croissant de la politique « Travaux = Fourreaux ». Il faut noter que cette appellation n'est plus tout à fait exacte car depuis 2013, chaque opération de voirie fait l'objet d'une réflexion quant à l'opportunité de poser des fourreaux surnuméraires pour les besoins en termes de communication électronique. La pose de fourreaux n'est donc plus systématique.

5.1.2 Indicateurs relatifs à l'exploitation technique du réseau

Nombre d'incidents réseau

En 2022, 58 tickets d'incidents ont été établis suite à des signalements d'opérateurs clients. 45 d'entre eux étaient de sévérité 1 (maximale) et ont engendré une coupure momentanée d'un lien.

Temps de rétablissement moyen par service

L'examen du temps nécessaire au rétablissement des services DSL n'est pas examiné au titre du contrôle de la DSP car c'est essentiellement l'opérateur historique Orange qui intervient dans la remise en fonctionnement de ce service suite à une panne.

Les incidents intervenus sur les services fibres en 2022 dont la remise en service ne dépend que du délégataire Inolia sont, en revanche, analysés.

En 2022, aucune panne majeure ayant engendré une intervention de service prolongé n'est intervenue sur le réseau Inolia.

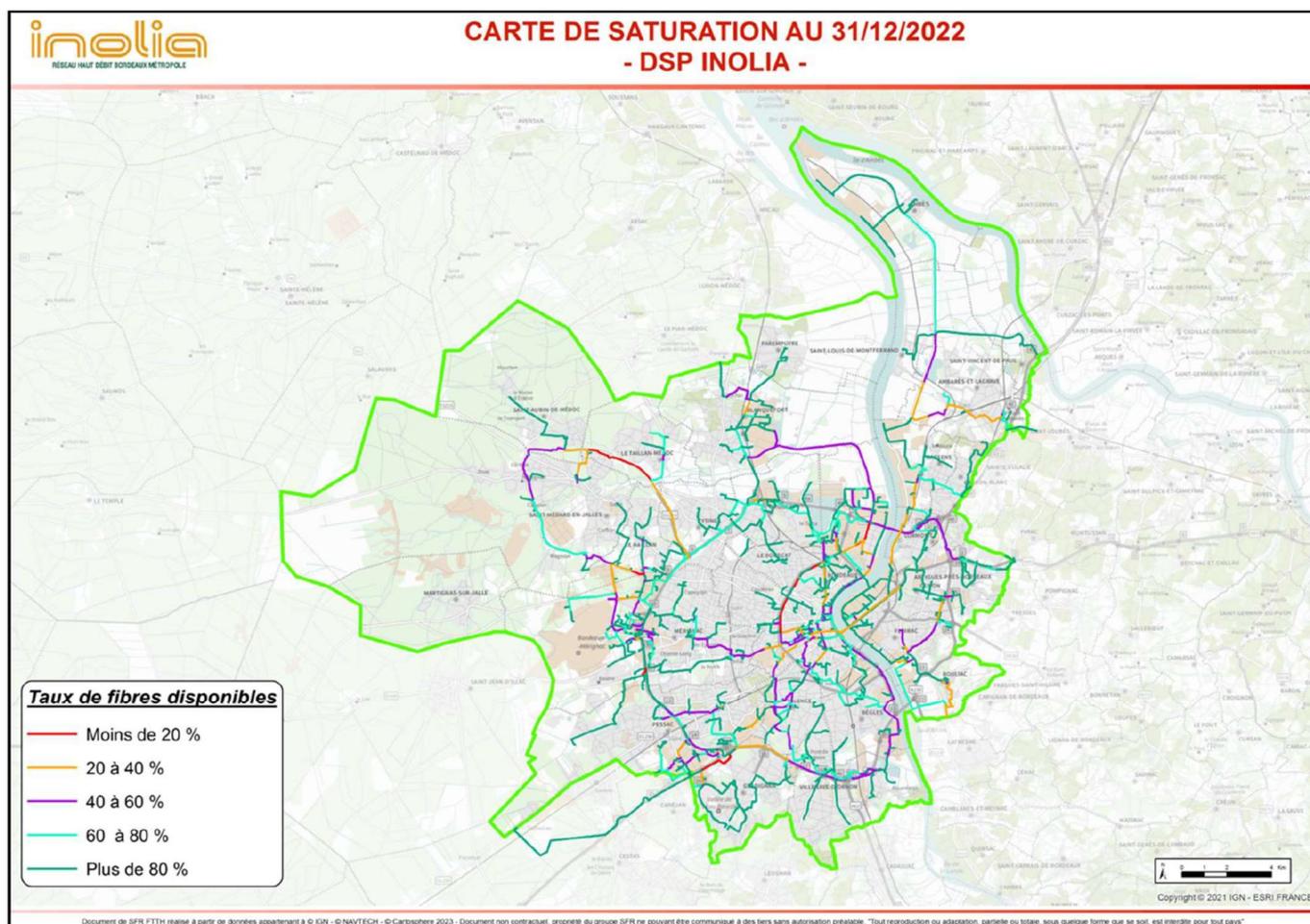
Taux de disponibilité moyen du réseau

Le taux de disponibilité du réseau est calculé à **99,976 %** sur l'année 2022, sensiblement équivalent à celui des années précédentes.

Taux de disponibilité en fibres par tronçon

Des saturations de câbles optiques sont constatées comme le montre la carte ci-dessous. Inolia annonce avoir engagé un programme de désaturation de 21 Km de liaisons optiques qui ne respectaient pas, début 2022, la garantie de réserve de capacité fixée contractuellement à 20% (annexe G du

contrat). Le délégataire n'a désaturé que la moitié des tronçons prévus sur l'année. Cela apparaît insuffisant et il a été demandé au délégataire de rétablir la situation au plus tôt.



L'architecture du réseau présente de nombreux bouclages qui permettent de retrouver des capacités par des cheminements optiques différents si besoin était.

D'une manière générale, les infrastructures du réseau INOLIA ne présentent pas à ce jour une disponibilité en fibres optiques entièrement satisfaisante.

Taux d'occupation des ports des équipements actifs du réseau

En 2022 aucune action de désaturation par ajout de carte DSL n'a été engagée.

Il ne devrait pas y avoir de nouvelle désaturation sur les NRA en 2022 au vu de la baisse du nombre de clients DSL.

Les actions nécessaires au bon fonctionnement sont bien anticipées.

Délais moyens de mise en service

L'évolution des délais moyens de livraison sur les dernières années est la suivante :

En semaines	Contractuel	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Délai moyen de livraison d'un lien fibre noire (site déjà raccordé)	8 (hors travaux de génie civil)	10	10	18,58	11	13,3	7	8
Délai moyen de livraison d'un lien fibre noire (site non raccordé)					14		13	12
Délai moyen de livraison d'un port DSL	pas d'engagement	2	2	2	2	2	2	NC
Délai moyen de livraison d'un service de bande passante « lan to lan » (site déjà raccordé)	10							11
Délai moyen de livraison d'un service de bande passante « lan to lan » (site non raccordé)	14	14	14	20,6	13	NC	12	10

Il est à noter qu'Inolia ne respecte pas encore complètement les engagements contractuels de livraison des liaisons même si des améliorations sont constatées. Un plan d'actions a été demandé en 2018 à Inolia. Ce dernier commence à porter ses fruits. La situation à fin 2022 n'est toujours pas entièrement satisfaisante.

Cartographie du réseau

Le contrat de DSP prévoit la remise annuelle de plans cartographiques actualisés du réseau.

Lors d'une analyse en 2018, la Métropole a constaté que les cartographies remises n'étaient plus tenues à jour :

- des linéaires remis à Inolia avec les PV de réception ne sont pas intégrés à la cartographie remise
- des raccordements clients sont absents des cartographies remises
- l'occupation des fourreaux n'apparaît plus dans les derniers plans remis (nb de fibres, nb de fibres utilisées, ...)
- le nombre et le type de fourreaux n'apparaît pas
- des dévoiements ne sont pas correctement repris
- ...

Il a été expressément demandé à Inolia de remédier à ces manquements. Des améliorations ont été apportées depuis mais la cartographie n'est toujours pas complètement actualisée à fin 2022.

5.1.3 Indicateurs financiers du réseau

Ratio fonds propres/investissements

Ratio Fonds Propres / Investissement	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Fonds propres et comptes courants d'actionnaires (en K€)	17 155	17 107	17 006	17 677	18 070	16 984	20 429	22 579	21 407	22 848	22 837	21 932	22 745	22 504
Investissements de premier établissement + évolution réseau (en K€)	34 205	33 831	33 399	32 581	31 740	31 355	31 123	30 937	30 609	29 936	28 986	28 303	28 341	27 468
Ratio Fonds propres / investissements de premier établissement	50,15%	50,57%	50,92%	54,25%	56,93%	54,17%	65,64%	72,99%	69,94%	76,33%	78,79%	77,49%	80,26%	81,93%

Comme le prévoit l'article 27.2 de la convention, les fonds propres (capitaux propres et comptes courants d'actionnaires) doivent être au moins égaux à 25 % du montant total des investissements de 1er établissement.

Mobilisation de la contribution de l'article 28 du contrat

Les sites suivants ont été raccordés grâce à la mobilisation de la contribution de l'article 28 :

Date Demande	Prospects	Communes	Demande RMF validée	Demande RMF réalisée
07/05/15	Unicancer - Bergonié	Gradignan	8 600 €	8 600 €

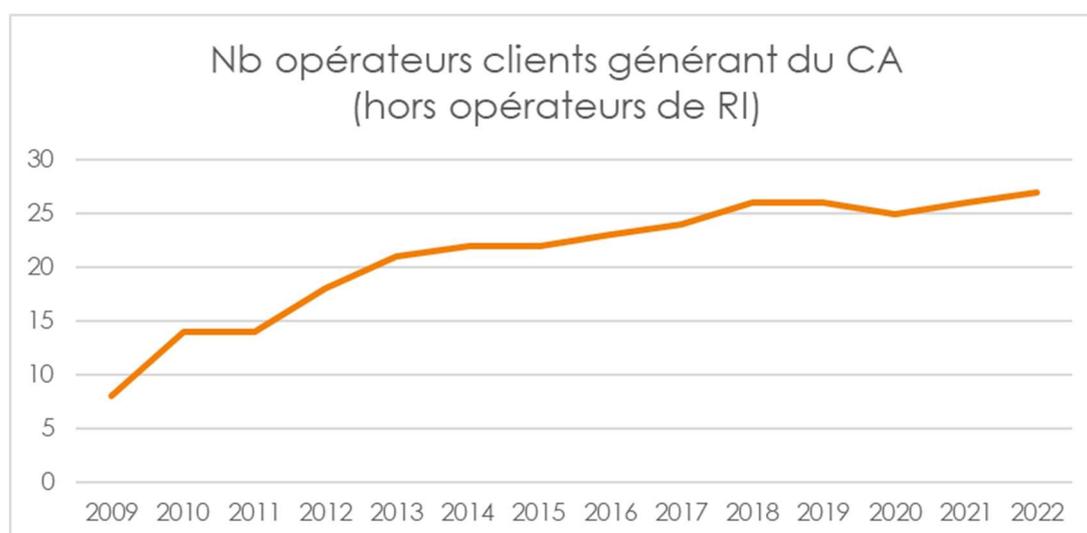
08/06/15	Institut des sourds et aveugles	Ambarès-et-Lagrave	11 600 €	11 600 €
07/05/15	AHI 33 (5 sites)	Pessac, Mérignac, Cenon, Floirac, Villenave d'Ornon	16 200 €	16 200 €
08/07/15	Cheval Quancard	Carbon-Blanc	24 000 €	24 000 €
08/07/15	Sovex Grands Châteaux	Carbon-Blanc		
08/07/15	Atlantic Routes	Carbon-Blanc		
27/07/15	Arguirose Conseil	Bordeaux	9 000 €	9 000 €
27/07/15	Financière Bernard	Ambès	4 000 €	4 000 €
28/07/15	CVBG	Parempuyre	2 700 €	0 €
23/09/15	Astrium/Eads	Saint-Médard-en-Jalles	22 945 €	0 €
Total :			99 045 €	73 400 €

La contribution émanant de la clause de retour à meilleure fortune n'a pas été mobilisée en 2022.

5.1.4 Indicateurs commerciaux

Nombre d'opérateurs clients du réseau

Il s'agit d'un indicateur important pour la délégation de service public. Il traduit le potentiel de commercialisation des offres d'Inolia. Cet indicateur comptabilise le nombre d'opérateurs générant du chiffre d'affaires, hors opérateurs de réseaux indépendants (qui ne sont opérateurs que pour leurs propres besoins). Le graphique ci-dessous montre l'évolution de ce nombre de clients opérateurs depuis le début de la DSP. Ce nombre stagne depuis 2018.



Répartition des contrats par opérateur usager du réseau INOLIA

Fin 2022, 1 239 sites d'entreprises ou sites publics étaient raccordés au réseau Inolia, soit une augmentation en un an de 3,5% (42 nouveaux sites).

Le tableau ci-dessous précise le nombre de contrats signés sur l'année 2022 par opérateur :

Usagers Clients	Service commercialisé	Nombre de commandes
ADISTA	Liaison Inter Bâtiment	3
	Location Fibre Noire	1
	Augmentation de débit Lan To Lan	7
BOUYGUES TELECOM	Location Fourreaux	3
BRETAGNE TELECOM	Augmentation de débit Lan To Lan	1
COLT TECHNOLOGY SERVICES	Location Fourreaux	2
GTT FRANCE SAS (Interoute)	Location Fibre Noire	1
HELIANTIS	Bon de travaux	1
	Location Fibre Noire	30
ID LINE	Augmentation de débit Lan To Lan	5
IELO-LIAZO SERVICES	Location Fourreaux	3
JAGUAR NETWORK	Location Fourreaux	1
ORANGE BUSINESS SERVICES SA (OBS)	Location Fourreaux	2
SFR	Lan To Lan	6
	Augmentation de débit Lan To Lan	3
SIPARTECH	IRU Fourreaux	1
WAYCOM INTERNATIONAL	IRU Fibre Noire	7
	Bon de travaux	3
Total Commandes		80

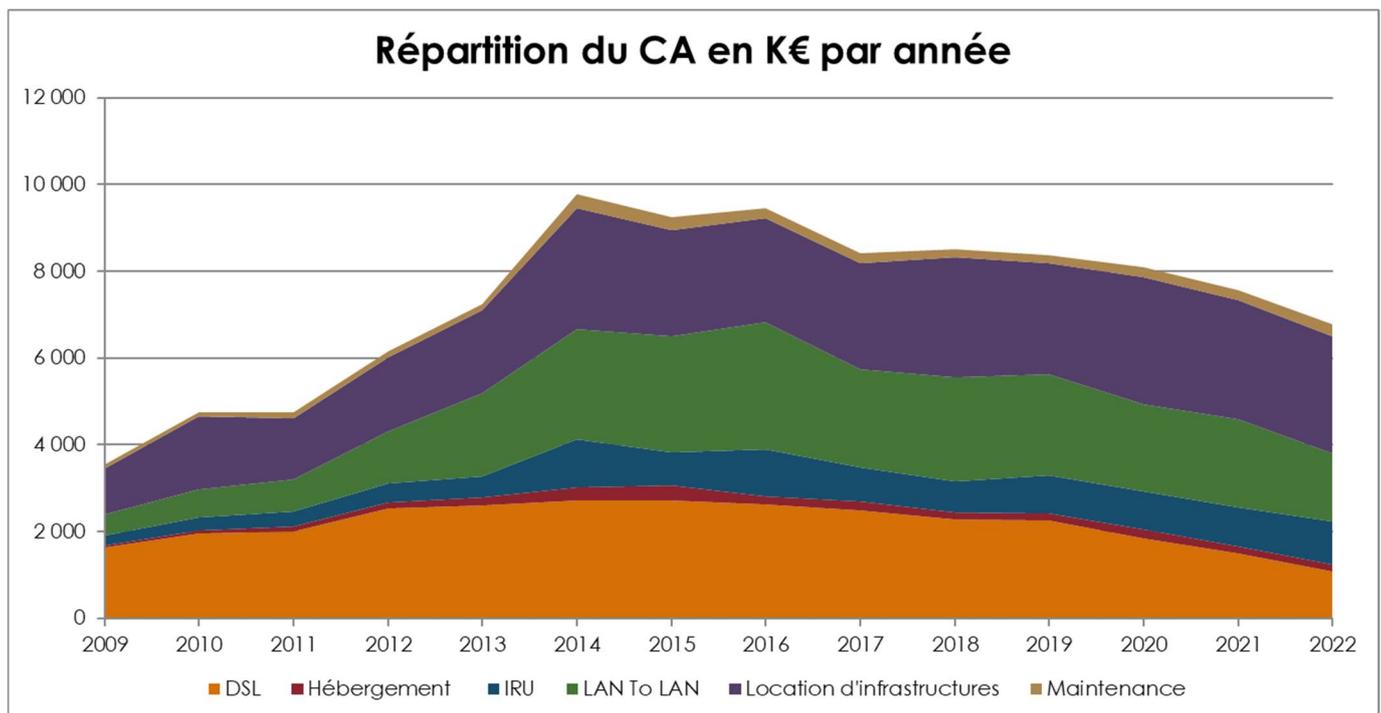
De même que les années précédentes, il est à noter qu'une part importante des contrats 2022 est signée avec Bordeaux Métropole. Cette dépendance fragilise Inolia.

Dans le même esprit, les opérateurs SFR et ADISTA regroupent à eux seuls plus de 45% du chiffre d'affaires 2022. L'assise commerciale est par conséquent fragile. Inolia ne parvient pas mieux répartir son chiffre d'affaires.

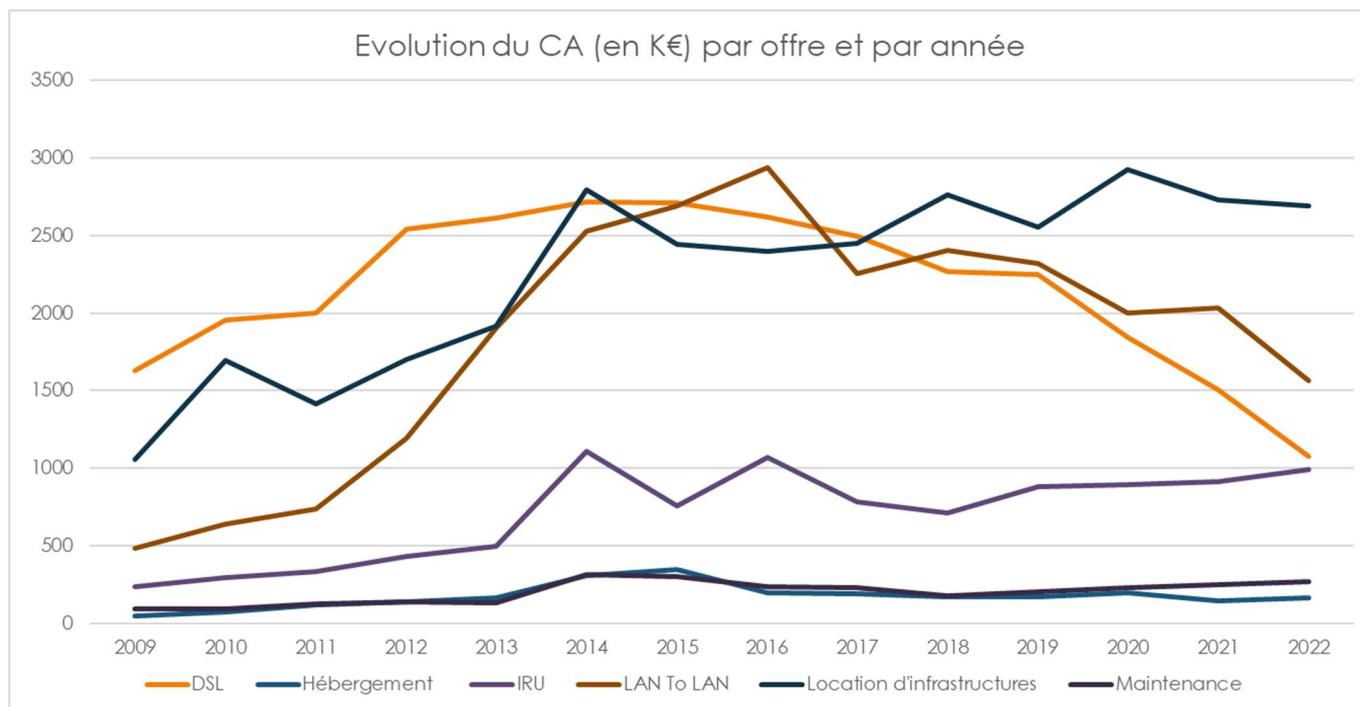
Répartition du chiffre d'affaires par service

L'évolution du chiffre d'affaires et la proportion des services dans le chiffre d'affaires ont été les suivantes lors des dernières années :

Produit (en k€, % du CA) / Année	DSL	Hébergement	IRU	LAN To LAN	Location d'infrastructures	Maintenance
2009	1631	49	235	484	1060	92
	46%	1%	7%	14%	30%	3%
2010	1954	76	295	638	1698	91
	41%	2%	6%	13%	36%	2%
2011	2002	116	337	736	1418	127
	42%	2%	7%	16%	30%	3%
2012	2539	138	432	1192	1704	138
	41,3%	2,2%	7,0%	19,4%	27,7%	2,2%
2013	2611	168	497	1906	1916	134
	36,1%	2,3%	6,9%	26,4%	26,5%	1,9%
2014	2718	307	1107	2528	2799	312
	27,8%	3,1%	11,3%	25,9%	28,6%	3,2%
2015	2708	348	760	2693	2443	302
	29,3%	3,8%	8,2%	29,1%	26,4%	3,3%
2016	2623	197	1067	2940	2397	234
	27,7%	2,1%	11,3%	31,1%	25,3%	2,5%
2017	2498	191	786	2254	2452	230
	29,7%	2%	9%	27%	29%	3%
2018	2270	171	711	2407	2760	176
	26,7%	2,0%	8,4%	28,3%	32,5%	2,1%
2019	2247	173	879	2322	2553	204
	26,8%	2,1%	10,5%	27,7%	30,5%	2,4%
2020	1843	200	891	1999	2924	231
	22,8%	2,5%	11,0%	24,7%	36,2%	2,9%
2021	1507	143	913	2032	2728	248
	19,9%	1,9%	12,1%	26,8%	36,0%	3,3%
2022	1079	166	995	1567	2693	271
	15,9%	2,5%	14,7%	23,1%	39,8%	4,0%



L'analyse des courbes montre une tendance baissière du chiffre d'affaires total depuis 2014. La part importante du chiffre d'affaires dans les offres LAN to LAN et location d'infrastructures est très visible. La décroissance continue du DSL est également apparente.



Les solutions LAN to LAN restent à un niveau bas en termes de chiffre d'affaires (le plus bas depuis 2012). Ce type de service constitue le quart du chiffre d'affaires global. Ce niveau constitue par conséquent une alerte.

L'analyse du niveau de chiffres d'affaires par service montre une baisse importante sur les services Lan to Lan depuis 2016 (-47%). Les chiffres (en pourcentage) sont peu significatifs pour l'hébergement et la maintenance du fait de leur faible valeur. Le chiffre d'affaires DSL continue sa lente et inéluctable diminution. Celui des IRU (Indefeasible rights of use, ou en français, droit irrévocable d'usage) n'est pas significatif du fait d'une variabilité importante résultant du faible nombre de contrats.

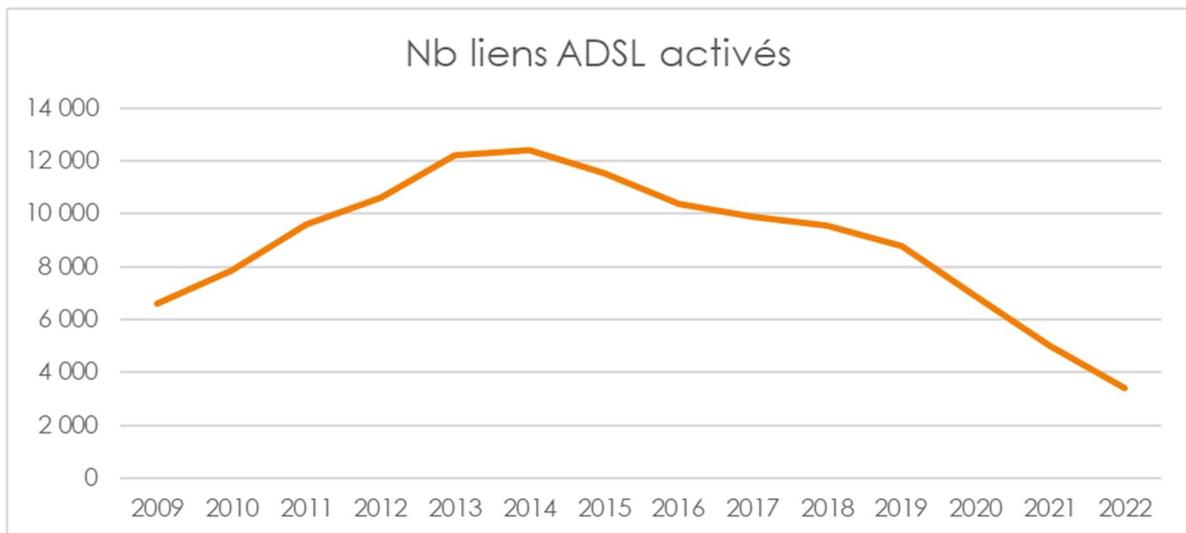
Evolution du chiffre d'affaires année n-1

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du chiffre d'affaires par service par rapport à l'année précédente et par rapport à l'année 2016.

Produit (en k€)	2022	Evolution 2022/2021	Evolution 2022/2016
DSL	1079	-28,4%	-58,9%
Hébergement	166	16,1%	-15,7%
IRU	995	9,0%	-6,7%
LAN To LAN	1567	-22,9%	-46,7%
Location d'infrastructures	2693	-1,3%	12,3%
Maintenance	271	9,3%	15,8%

Evolution du chiffre d'affaires sur le DSL

En ce qui concerne le DSL, 3 437 liens sont activés sur le réseau à fin 2022. Le nombre de liens continue de baisser progressivement (72% des liens activés ont été perdus depuis 2014). Le chiffre d'affaires correspondant à ce service a quant à lui baissé de 60% sur la même période. Le schéma suivant précise l'évolution depuis 2007 du nombre de liens activés et montre sa lente et inexorable diminution depuis 2014.

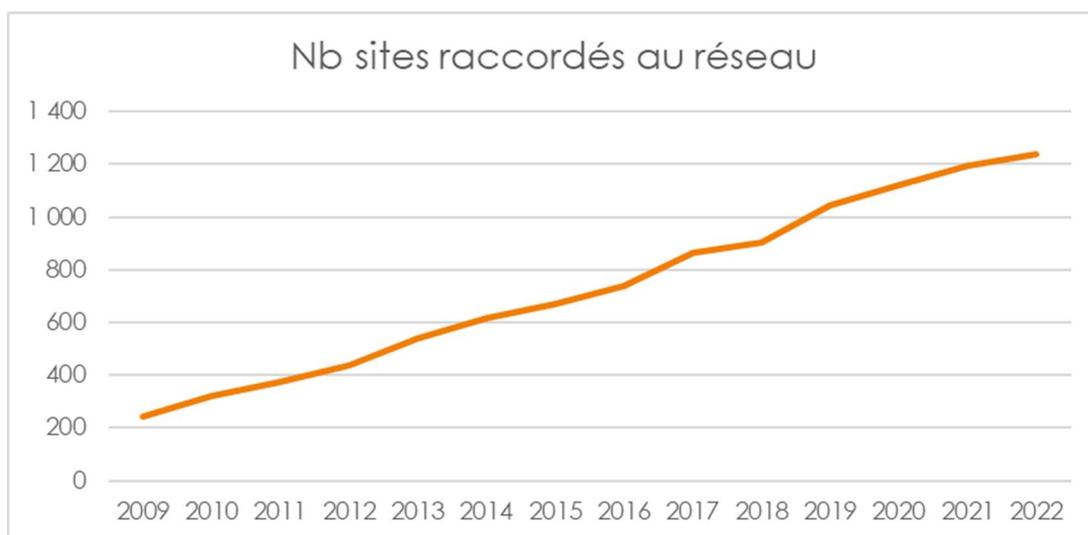


La part du DSL dans le chiffre d'affaires global continue de diminuer. Elle est passée de 41,3% à 15,9% depuis 2012, sans remettre en cause l'équilibre économique de la DSP. La diminution du chiffre d'affaires sur les liens DSL n'a été compensée par l'accroissement du chiffre d'affaires dans les services de location d'infrastructures et Lan to Lan, ce qui explique la baisse continue du chiffres d'affaires de la DSP.

Une vigilance particulière continuera à être apportée au fait que l'équilibre économique de la DSP reste maintenu.

Evolution du nombre de sites clients

L'augmentation du nombre de sites clients en 2022 (+42) porte à 1 239 le nombre de sites utilisateurs raccordés au réseau Inolia.



5.2 Comparatif tarifaire

En l'absence d'un indicateur national ou régional en la matière, Bordeaux Métropole avait fait réaliser en 2016 puis en 2020 un comparatif tarifaire par une société spécialisée afin de situer le niveau des tarifs de la délégation INOLIA, au regard des tarifs pratiqués dans d'autres réseaux d'initiative publique. Les conclusions de ces benchmarks ont été présentées en 2016 et 2020 dans l'analyse des comptes rendus annuels.

Il ressortait de la dernière analyse que, sur la base de la comparaison inter-RIP, les prix d'INOLIA étaient globalement bien positionnés.

Un nouveau catalogue tarifaire a été délibéré au Conseil de Juillet 2022. Il intègre notamment des baisses de tarifs sur les offres Lan to Lan afin de les rendre plus compétitives.

Une nouvelle salve de baisses tarifaires sur ces offres Lan to Lan sera présentée au Conseil de décembre 2023.

5.3 *Autres points de vigilance*

5.3.1 Situation du groupe Altice

Avec près de 60 milliards de dettes, dont 23,8 milliards pour sa branche française, le groupe Altice est l'un des groupes les plus endettés dans les télécoms. La nécessité d'un désendettement obligera probablement le groupe à céder des actifs. Si SFR, actionnaire d'Inolia, devait faire l'objet d'une cession en tout ou partie, une vigilance devra être apportée aux modalités et dispositions de la cession.

6 Contrôle de la situation financière

6.1 Résumé

Titulaire	INOLIA		
Statut	SASU détenue à 100 % par SFR SA (associé unique)		
Président	Jacques-Emmanuel Mourier (03/10/2022)		
Directeur Opérationnel	Bruno Malaval (2022)		
Objet DSP	Le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'une infrastructure de télécommunications haut débit		
Périmètre géographique	Bordeaux Métropole		
Durée	Du 31/03/2006 au 30/03/2026 (20 ans)		
DONNEES PREVISIONNELLES 2012-2025 (Avenant 7)	<i>Prévisionnel</i> 2012-2025	<i>Prévisionnel avec inflation</i> 2022	<i>Réel</i> 2022
C.A.	94,1 M€	7,4 M€	6,8 M€
EBE	47,8 M€	3,8 M€	4,1 M€
Rés. Net	7,3 M€	0,5 M€	0,4 M€
Points de vigilance	<p>1) Clause de partage des gains de productivité (retour à meilleure fortune -RMF-) : <u>- Nature des produits et charges comptabilisés en lien avec la clause de RMF adossée au résultat net hors éléments exceptionnels :</u> A ce titre, l'ensemble des charges déclarées par le Délégitaire gagnerait à faire l'objet de contrôles sur pièces (états de réconciliation et factures fournies mais non exploités complètement) et sur place. Ces charges comportent de manière récurrente plus de 50 % (66 % en 2022) de charges intragroupes. Sur l'exercice, l'assiette de partage a été amputée de 296 K€ de provision pour clients douteux concernant des litiges d'années antérieures. <u>- Calcul 2022 :</u> Pas de partage des gains de productivité pour l'exercice selon le calcul contractuel. Montant cumulé de la clause à fin 2022 : 4,7 M€.</p> <p>2) Bien de retour : Depuis le 31/03/2021, tout investissement envisagé par INOLIA doit être accordé par Bordeaux Métropole (cf. article 54.1.3 du contrat, relatif au calcul de l'indemnité versée par le délégant pour les investissements consentis au cours des cinq dernières années de la délégation).</p> <p>3) Charges de structure : Des pièces justificatives ont été fournies par le délégataire et feront l'objet d'une étude en dehors du cadre de ce rapport.</p>		

Ce rapport présente la situation financière de la société INOLIA pour l'année 2022.

6.2 LES CONTROLES

6.2.1 Contexte de l'année

Le réseau haut débit est un milieu en perpétuelle évolution technologique à laquelle INOLIA doit s'adapter. Les coûts investis sont importants et ont un impact sur la stratégie de tarification. INOLIA assure la mise à disposition d'une infrastructure servant de support aux opérateurs et aux fournisseurs d'accès Internet, dont son actionnaire SFR.

6.2.2 Informations financières

La méthode d'affectation des charges issues du groupe SFR (charges intragroupes) ne permet pas de contrôler le bienfondé de ces charges.

Il faut cependant noter que le délégataire a fourni tous les documents prévus par le contrat dont le compte rendu technique et financier et a su répondre aux questions concernant son rapport financier annuel.

6.2.3 Contrôles du délégant

Nom du délégataire	SATISFAISANT	NON SATISFAISANT	RESERVES	COMMENTAIRES
<u>Contrôles de cohérences :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Données rapport annuel du délégataire / comptes sociaux • Immobilisations comptes sociaux / détail des immobilisations • Charges intragroupes 	X			
	X		X	✓ Représente plus de 60% des charges
<u>Autres contrôles :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Clause contractuelle de partage des gains de productivité • Provision pour dépréciation des clients douteux • Ratio Fonds propres / Investissements de premier établissement 	X			✓ Ecart sur le montant cumulé à corriger pour Inolia. Emission d'un titre de recette en cours ✓ La masse de provision est en légère baisse et des efforts sont constatés de la part d'INOLIA pour récupérer les fonds
	X			

6.3 L'ANALYSE FINANCIÈRE DES COMPTES SOCIAUX

Tous les tableaux sont présentés en K€.

6.3.1 L'activité

En K€

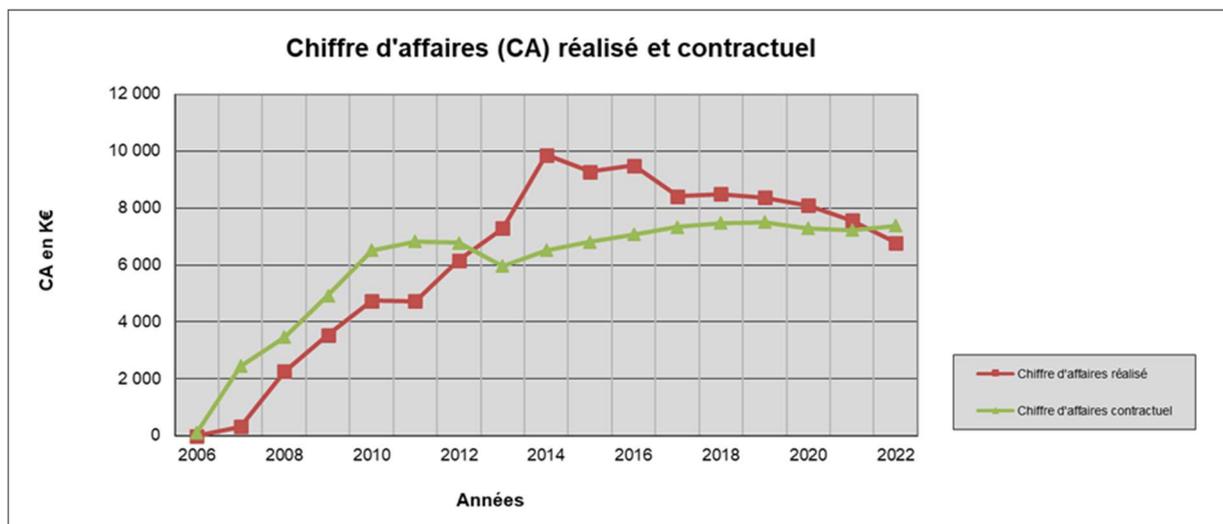
Libellé	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	Variation 2021/2022 (en K€)	Variation 2021/2022 (en %)	Variation annuelle moyenne (5 ans)
Recettes Service connectivité / IRU fibres noires	995	913	891	82	9%	7%
Recettes Service connectivité / Location annuelle fibres noires	2693	2 728	2 924	- 35	-1%	0%
Maintenance	271	248	231	23	9%	9%
Recettes Services LAN to LAN	1567	2 032	1 999	- 465	-23%	-8%
Recettes Service d'hébergement	166	143	200	23	16%	-1%
Recettes Services d'accès xDSL	1079	1 507	1 843	- 428	-28%	-14%
Autres recettes : maintenance des fibres et location points hauts	8			8		
Total Chiffre d'affaires	6 779	7 571	8 088	-792	-10%	-4%

Concernant l'activité, l'année 2022 s'inscrit dans la tendance des 5 dernières années avec une nouvelle baisse du CA (-10 % en 2022 et -4 % en variation moyenne sur 5 ans). Cette tendance s'explique notamment par la perte de clients sur le segment DSL¹ (- 1 557 liens en 2022), qui est la technologie antérieure à la fibre. La croissance d'INOLIA sur le marché de la fibre est plus lente que la décroissance du marché DSL et ne permet pas de compenser les recettes perdues.

Les principaux postes de recettes sont :

- 2 693 K€ (variation nulle en moyenne sur 5 ans) de recettes sur la location annuelle de fibre noire (= mise à disposition de fibres optiques non activées) ;
- 1 567 K€ (- 8 % en variation moyenne sur 5 ans) de recettes de bande passante haut débit (= une offre « point à point » : entre les points de présence du délégataire ou entre les sites d'un usager raccordés à l'infrastructure métropolitaine ; ce service comprend l'accès au service, forfaitaire par extrémité et un loyer mensuel fonction du débit) ;
- 1 079 K€ (- 14 % en variation moyenne sur 5 ans) de recettes sur les services d'accès Digital Subscriber Line (DSL), qui périclitent de manière continue depuis 2014.

¹ Cf. Lexique en annexe 3



Le CA annuel réalisé est supérieur à la prévision avec inflation entre 2013 et 2021, et depuis 2017 en cumul depuis le début du contrat. Néanmoins, avec une baisse constante du chiffre d'affaires réel depuis 2014, le chiffre d'affaires réalisé en 2022 est inférieur au prévisionnel.

6.3.2 Les résultats

L'excédent brut d'activité

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	Variation 2021/2022 (en K€)	Variation 2021/2022 (en %)	Variation annuelle moyenne (5 ans)
Chiffre d'affaires	6 779	7 573	8 089	-794	-10%	-4%
Autres produits	324	465	0	-141	-30%	
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>7 103</i>	<i>8 038</i>	<i>8 089</i>	<i>-934</i>	<i>-12%</i>	<i>-4%</i>
Achats consommés						
Autres achats et charges externes	-2 978	-3 077	-3 236	99	-3%	-1%
Impôts et taxes	-31	-27	-60	-4	16%	-9%
Salaires et charges sociales						
Autres charges d'exploitation	0	0				
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>-3 009</i>	<i>-3 103</i>	<i>-3 296</i>	<i>95</i>	<i>-3%</i>	<i>-1%</i>
Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)	4 095	4 934	4 793	-839	-17%	-5%

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE : résultat d'exploitation avant amortissements et provisions) est en baisse sur 2022, la tendance est également à la baisse sur ces 5 dernières années. La baisse globale de -3 % des charges d'exploitation ne suffit pas à compenser la baisse de -12 % des produits d'exploitation. Les principales variations de ces charges concernent :

- les coûts variables (28 % des charges d'exploitation) - 12 % en variation moyenne sur 5 ans et - 25 % entre 2021 et 2022. Il est naturel que des charges variables diminuent lorsque l'activité est moins intense ;
- la maintenance passive (19 % des charges d'exploitation) + 13 % en variation moyenne sur 5 ans et + 30 % entre 2021 et 2022.

Les charges de maintenance passive sont intragroupes. Un contrôle de ces charges est prévu ultérieurement.

L'EBE, en baisse sur l'exercice et la période (5 ans), traduit une baisse de rentabilité économique de l'activité. L'EBE reste cependant largement positif et représente 60 % du CA.

Le résultat net

En K€

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	Variation 2021/2022 (en K€)	Variation 2021/2022 (en %)	Variation annuelle moyenne (5 ans)
Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)	4 095	4 934	4 793	-839	-17%	-5%
Dotations aux amortissements et provisions	-3 997	-4 161	-3 981	164	-4%	3%
Résultat d'exploitation	98	773	812	-675	-87%	-45%
Produits financiers	82	0	0	82		
Charges financières	-1	0	-2			
Résultat financier	81	0	-2	82		16%
Produits exceptionnels	397	397	401			
Charges exceptionnelles	0	0	0			
Résultat exceptionnel	397	397	401			
IS	-137	-277	-463	140	-50%	-29%
RESULTAT NET	439	892	748	-454	-51%	-23%

Le résultat net ajoute à la notion d'EBE les amortissements et provisions, le résultat financier, le résultat exceptionnel et l'impôt sur les sociétés (IS). Le résultat exceptionnel est entièrement issu de la quote-part de subvention virée au résultat (cf. annexe 1) et le résultat financier est négligeable (investissements financés par l'activité), et ce depuis plusieurs années.

Les dotations aux amortissements et provisions sont composées :

- des amortissements des biens de retours immobilisés pour 3,7 M€. Ils augmentent d'année en année puisque les investissements continuent et que les premiers investissements ne sont pas encore amortis. Ils expliquent l'augmentation du poste dotations aux amortissements et provisions pour cette année ;
- de la provision pour clients douteux. L'exercice 2022 est doté d'une provision pour clients douteux d'un montant significatif (296 K€) en légère baisse comparé à 2021 ;
- de la provision pour partage des gains de productivité « Attribution droits du concédant - fonds spécial » (17 K€).

Concernant cette provision pour client douteux, le délégataire en a transmis un état détaillé faisant ressortir que le principal client faisant l'objet de ces provisions est OBIANE pour 125 K€ à fin 2022 (contre 163 K€ à fin 2021). INOLIA a procédé en 2022 à des relances auprès de ce client pour le règlement des factures échues. La masse a donc diminuée, d'autant plus que 58 K€ proviennent de nouvelles factures.

Par ailleurs, il convient de noter la subsistance en clients douteux d'une facture de mars 2019 pour un montant de 98 K€ HT à Bordeaux Métropole. Les services dédiés de BM échangent avec INOLIA pour parvenir à un accord concernant cette facture. Les factures ont dû être émises de nouveau à la suite de problèmes administratifs et devraient être réglées pour l'exercice prochain.

Enfin, l'IS est également en baisse du fait de la baisse du résultat avant impôt.

Les indicateurs

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	Variation 2021/2022	Variation annuelle moyenne (5 ans)
Part du chiffre d'affaires faites avec le groupe SFR	55%	49%	61%	12%	-4%
Part des charges d'exploitation faites avec le groupe SFR	66%	64%	61%	3%	5%
Part des charges financières faites avec le groupe SFR	0%	0%	0%		-100%

Même si elle tend à se réduire sur 5 ans, une part significative des produits (55 %) correspond au CA généré par la maison-mère d'INOLIA, SFR.

Les charges intragroupes (66 % en 2022) augmentent sur l'exercice et en tendance pluriannuelle. Le délégataire les justifie par la volonté de sous-traiter certaines fonctions mutualisées génériques (telles que les fonctions administrative, financière, marketing et support technique), afin de capitaliser sur les compétences et de ce fait, rationaliser les coûts pour INOLIA. Cependant, ce type d'organisation amoindrit la transparence des comptes pour les tiers dont Bordeaux Métropole (BM), et les synergies visées ne se ressentent pas sur l'EBE.

Diverses conventions régissent ces échanges intragroupes :

- une convention de prestation de services entre SFR et INOLIA : une refacturation basée sur les coûts réels des services auxquels est ajoutée une marge de 5 % (services : comptable, financier, juridique, fiscal, assurance, gestion des ressources humaines, prestations techniques et commerciales, direction générale, services généraux, achats et clients) signée le 11/08/2020 ;
- une convention cadre entre SFR et INOLIA : il s'agit de refacturation de prestations d'ingénierie et de déploiement de réseau (supervision et maintenance d'équipements actifs et du système d'information) signée le 30/06/2010.

	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	Variation 2021/2022 (en %)	Variation annuelle moyenne (5 ans)
Chiffre d'affaires	6 779	7 573	8 089	-10%	-4%
Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)	4 095	4 934	4 793	-17%	-5%
Résultat d'exploitation	98	773	812	-87%	-45%
EBITDA / chiffre d'affaires	60%	65%	59%	-7%	-1%
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	1%	10%	10%	-86%	-42%
Résultat net / chiffre d'affaires	6%	12%	9%	-45%	-19%

Après plusieurs exercices d'amélioration, tous les indicateurs de rentabilité de l'activité sont à la baisse sur l'exercice. Le CA décroît puisque l'activité est en baisse et la rentabilité nette chute avec un résultat net représentant 6 % du CA contre 12 % en 2021. Les résultats 2022 ne sont pas encourageants, notamment le résultat d'exploitation qui ne représente que 1% du CA contre 10 % en 2021. Cet indicateur sera à surveiller car la rentabilité de l'activité pourrait être remise en question.

Années	17
	2022
Résultat Net (RN) Avenant 7	450
Cumul RN BP Av 7	5 082
Résultat Net REEL (hors éléments exceptionnels)	80
Cumul RN REEL	13 905
EXCEDENT	-370
Part de l'excédent	82%
Conditions d'applications (cumulatives) :	
- Le résultat net cumulé (hors éléments ==> RN cumulé >0	13 905
- Application du principe lorsque le délégataire ==> RN cumulé Réel > RN cumulé prévisionnel :	8 823
- Le résultat net hors éléments exceptionnels de ==> RN de N doit être > 0	80
- Terme "EXCEDENT" correspond à la différence entre RN Réel et RN du prévisionnel; pour que le principe s'applique, l'excédent doit être positif : ==> Excédent doit être > 0	-370
PARTAGE DE GAINS DE PRODUCTIVITE	N/A
Cumul sur le contrat	4 748

Depuis 2013, tous les exercices, excepté l'exercice 2017, ont donné lieu à un partage des gains de productivité appelé retour à meilleure fortune (RMF, voir conditions d'octroi en annexe 4).

Pour 2022, INOLIA a provisionné 17 K€ au titre d'une régularisation de la clause de RMF 2021 demandée par Bordeaux Métropole. Concernant l'exercice 2022, le calcul défini contractuellement nous indique qu'il n'y a pas de partage de bénéfice pour cet exercice.

Le montant total dû par INOLIA à BM à fin 2022 s'élève à 4 748 K€ sur un montant maximum cumulé en fin de contrat plafonné à 6 900 K€. A noter que le rapport d'INOLIA indique un montant cumulé de 4 672,92 K€ qu'il lui conviendra de modifier.

6.3.3 Le bilan

En K€

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	Variation 2021/2022 (en K€)	Variation 2021/2022 (en %)
Total Actif immobilisé	7 481	10 548	13 451	-3 067	-29%
Total actif circulant	17 177	14 552	12 209	2 625	18%
TOTAL ACTIF	24 658	25 101	25 660	-443	-2%

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	Variation 2021/2022 (en K€)	Variation 2021/2022 (en %)
Capitaux propres	17 122	17 080	16 584	42	0%
Provisions pour risques et charges	0	0	0	0	
Dettes	1 545	1 414	2 461	131	9%
Produits constatés d'avance	5 991	6 607	6 615	-616	-9%
TOTAL PASSIF	24 658	25 101	25 660	-443	-2%

Les capitaux propres d'INOLIA s'élèvent à 17 122 K€ à fin 2022, une différence de + 42 K€ avec 2021.

La hausse de capitaux propres se justifie par :

- l'affectation du résultat 2021 (+ 892 K€) : en totalité en autres réserves ;
- l'amortissement de la subvention d'investissement au même rythme que les immobilisations (- 397 K€) ;
- le résultat net dégagé au titre de l'exercice 2021 (- 454 K€ par rapport à 2021).

Pour mémoire, la subvention d'investissement correspond à la participation apportée par BM et le Conseil régional à hauteur 6,9 M€.

Le taux d'endettement (total dettes sur fonds propres) s'élève à 9 %, il est composé de dettes à courts termes et ne prend pas les comptes courants d'associés. Ce taux est plutôt faible, c'est donc un signal positif.

En K€					
Structure du bilan	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	Variation 2021/2022 (en K€)	Variation 2021/2022 (en %)
(+) Fonds de Roulement	9 641	6 532	3 133	3 109	48%
(-) Besoin en Fonds de Roulement	-3 010	-6 072	1 690	3 063	-50%
Variation du BFR	3 063	-7 762	1 437		
(=) Trésorerie Nette	12 651	12 604	1 443	47	0%
Total Bilan	24 658	25 101	25 660	-443	-2%
% Trésorerie / Total Bilan	51,30%	50,21%	5,62%		

Avec un besoin en fonds de roulement (BFR) négatif (ce qui est positif pour la trésorerie de l'entreprise) et un fonds de roulement qui augmente au fil des ans (positif aussi), la société génère toujours de la trésorerie, les disponibilités s'élèvent à 116 K€ et 12 651 K€ pour la trésorerie nette. Cette augmentation de BFR est essentiellement due à une explosion des autres créances, correspondant principalement au compte courant avec SFR qui passe d'un montant nul en 2020 à 12 535 K€ en 2021. En effet, depuis le courant de l'année 2021, INOLIA prête de l'argent à SFR.

Cela provoque un risque d'érosion de la trésorerie, c'est un point sur lequel il faudra rester vigilant pour les exercices prochains.

Réalisé :

En K€	Total des investissements 31/12/2020	Total des investissements 31/12/2021	Total des investissements 31/12/2022
Investissements de premier établissement (Biens de retour)	33 399	33 831	34 205
Investissements au cours de l'exécution de la délégation (Biens de retour) => Raccordement clients	16 238	16 720	16 980
Refresh technologiques			
Total des investissements (Immobilisations brutes)	49 637	50 551	51 185
Cumul des amortissements	-35 913	-40 003	-43 704
Immobilisations nettes en fin de délégation	13 724	10 548	7 481
Acquisitions	1 346	914	633

Depuis 2019, les investissements dépassent la prévision de fin de contrat de l'avenant n°7 (47 580 K€ contre 51 185 K€ à fin 2022) et se poursuivent à un rythme soutenu. Pour 2022, les investissements dépassent de 311 K€ la prévision.

	2020	2021	2022
Fonds propres et compte courant d'actionnaire	16 595	29 626	29 669
Investissements de premier établissement	33 399	33 831	34 205
Ratio Fonds propres / Investissements de premier établissement	49,69%	87,57%	86,74%

OK > 25 % OK > 25 % OK > 25 %

Après contrôle, l'obligation de l'article 27.2 du contrat, stipulant que le montant des fonds propres du délégataire soit, à tout moment pendant la durée de la convention, au moins égal à 25 % du montant total des investissements de premier établissement, est respectée.

Par ailleurs, il convient de noter que conformément à l'article 54.1.3 du contrat, relatif au calcul de l'indemnité versée par le délégant pour les investissements consentis au cours des 5 dernières années de la délégation (cf. article 1er de l'avenant n°7), depuis le 31/03/2021, tout investissement envisagé par INOLIA doit être autorisé par BM. Une procédure de validation à cet effet est bien mise en œuvre par la direction opérationnelle de BM à chaque demande d'INOLIA.

6.3.4 Les écarts sur prévision

En K€	PLANS D'AFFAIRES (PA) INFLATE	COMPTE DE RESULTAT	Variation en K€ (REEL vs PREVISIONNEL)	Variation en % (REEL vs PREVISIONNEL)
	CUMUL PREVISIONNEL 2006 à 2022	CUMUL REEL 2006 à 2022		
Recettes Service connectivité / IRU fibres noires	5 190	10 194	5 004	96%
Recettes Service connectivité / Location annuelle fibres noires	23 073	32 243	9 170	40%
Maintenance	1 001	2 674	1 673	
Recettes Services LAN to LAN	29 531	25 961	-3 570	-12%
Recettes service d'hébergement	1 871	2 481	610	33%
Recettes services d'accès xDSL	40 344	31 468	-8 876	-22%
Recettes services d'accès Fth	697	8	-689	-99%
Total Chiffre d'affaires	101 708	105 030	3 322	3%
Autres recettes : maintenance des fibres et location points hauts	1 731	1 259	-473	-27%
Total produits d'exploitation	103 439	106 288	2 849	3%
Coûts variables liés au réseau	30 517	33 412	2 895	9%
AUTRES PRESTATIONS	3 680		-3 680	-100%
Coût de structure + frais de fonctionnement	7 793	10 374	2 580	33%
EXPLOITATION	743		-743	-100%
MAINTENANCE ACTIFS	947		-947	-100%
Impôts hors IS	864	776	-88	-10%
Autres dépenses : Charges des Services d'Accès	7 844		-7 844	-100%
Retour à meilleur fortune	452			
Total charges d'exploitation	52 840	44 562	-8 278	-16%
Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)	50 600	61 727	11 127	22%
Dotation aux amortissements (en déduisant la participation de BM)	33 662	39 222	5 560	17%
Résultat d'exploitation	16 938	22 505	5 567	33%
Charges financières	6 194	3 331	-2 863	-46%
Produits financiers	221	301	80	36%
Résultat courant avant impôt	10 965	19 474	8 509	78%
Éléments exceptionnels / sortie des biens de retour à l'échéance de la concession		1	1	
Autres éléments exceptionnels			0	
Impôts sur les sociétés	3 988	6 342	2 354	59%
Résultat net	6 977	13 131	6 155	88%
Taux Résultat net / Produit d'exploitation	7%	12%	6%	

Le tableau ci-dessus présente le cumul des postes de compte de résultat depuis le début du contrat en tenant compte de l'inflation. Il apparaît que les produits d'exploitation sont supérieurs à la prévision (+3%) et les charges largement inférieures (-16% pour les charges d'exploitation), probablement du fait d'un mauvais dimensionnement initial. Il en découle un résultat net cumulé de 13,1 M€, presque deux fois supérieur à la prévision.

7 Avis du Délégant

Sur le plan technique

Le réseau est globalement bien géré. En témoigne un très bon taux de disponibilité du réseau à 99,976%. Le renouvellement des matériels obsolètes s'opère quant à lui sur des bases concourant à ce niveau de qualité de service.

Deux points sont encore à améliorer par le délégataire sur ce volet technique :

Tout d'abord la désaturation des liens n'est pas réalisée dans des délais acceptables par le délégataire. Depuis 2018, l'action d'Inolia est notoirement insuffisante pour revenir au niveau contractuel (20% de disponibilité minimum).

Le second point concerne la cartographie du réseau que le délégataire n'a pas tenu à jour pendant une longue période. L'actualisation des données n'est toujours pas effectuée en totalité à fin 2022.

Sur le plan commercial

Le rapport annuel du délégataire montre, comme les années précédentes, plusieurs signes d'inquiétude.

Inolia est très dépendante d'un très petit nombre d'opérateurs (dont SFR qui représente à lui seul plus de 36% du chiffre d'affaires du délégataire).

Il n'y a pas de diversification des clients finaux. La Métropole représente près de la moitié des commandes sur 2022. Cela tient probablement au fait d'une action commerciale insuffisante.

Par ailleurs, plusieurs indicateurs sont plutôt mal orientés :

. Le chiffre d'affaires suit une tendance à la baisse depuis 2014. Cela est en partie dû aux baisses de tarifs successives. Les actions commerciales ne compensent pas suffisamment ces évolutions tarifaires, ni d'éventuelles nouvelles offres que le délégataire pourrait concevoir.

. Les deux services qui alimentent le chiffre d'affaires (Lan to Lan et location d'infrastructures) baissent de façon plus ou moins régulière depuis 2016 sans qu'Inolia n'entreprenne d'actions de remédiation efficace.

Quelques points positifs doivent toutefois être avancés :

. Le catalogue tarifaire d'Inolia est globalement compétitif. Un nouveau catalogue avec des baisses de tarifs sur les offres Lan to Lan a été validé en juillet 2022 et un autre le sera fin 2023.

. Le nombre de sites raccordés au réseau d'Inolia est de 1239. Cela permet d'apporter des services plus rapidement et à moindre coût sur ces sites.

Sur le plan financier

Procédure	Instruction	Contradictoire
Arrêtés de comptes année 2022	Septembre 2023	Septembre 2023

INOLIA assure la mise à disposition d'une infrastructure servant de support aux opérateurs et aux fournisseurs d'accès Internet.

Depuis le début du contrat, le chiffre d'affaires (CA) de la délégation a beaucoup progressé jusqu'en 2014 (environ + 28 % en variation annuelle moyenne) et depuis il connaît une baisse même s'il reste supérieur au plan d'affaires cumulé contractuel de l'avenant n°7 de 3,3 M€. Le délégataire perd en effet des clients sur la technologie obsolète DSL mais ne profite pas d'un gain équivalent sur la technologie fibre FTTO.

Avec des charges d'exploitation bien inférieures aux prévisions, l'excédent brut d'exploitation est supérieur de 11,1 M€ par rapport au prévisionnel soit + 22 %, même s'il est en baisse sur 5 ans (- 5% de variation annuelle moyenne).

Même constat concernant le résultat net qui est supérieur au prévisionnel de 6,2 M€ en cumulé depuis le début du contrat. Sur l'exercice 2022, il atteint 439 K€ et diminue de - 23 % en variation annuelle moyenne sur 5 ans.

Les investissements en 2022 s'élèvent à 0,6 M€, ils sont supérieurs à la prévision sur l'exercice. C'est également le cas sur la durée totale du contrat.

8 Annexes à l'analyse financière

8.1 Annexe 1 : Liste des documents transmis par le délégataire

- Compte rendu technique et financier
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- Balance générale
- Détail des immobilisations
- Détail de la provision pour dépréciation des clients douteux et preuves de relances de certains clients dont le plus important (OBIANE)
- Charges intragroupes : états de réconciliation et factures
- Factures de prestations de services entre SFR et INOLIA
- CA par gammes et par clients.

8.2 Annexe 2 : Historique du contrat

Bordeaux Métropole, consciente des enjeux que représentent les technologies de l'information et principalement l'accès à Internet pour le développement économique et social, a souhaité que son territoire dispose d'un Réseau d'initiative publique (RIP) Haut débit (HD).

Ainsi, la société LD Collectivités a été sélectionnée pour la construction, le financement, l'exploitation et la commercialisation d'une infrastructure de télécommunication métropolitaine à haut débit.

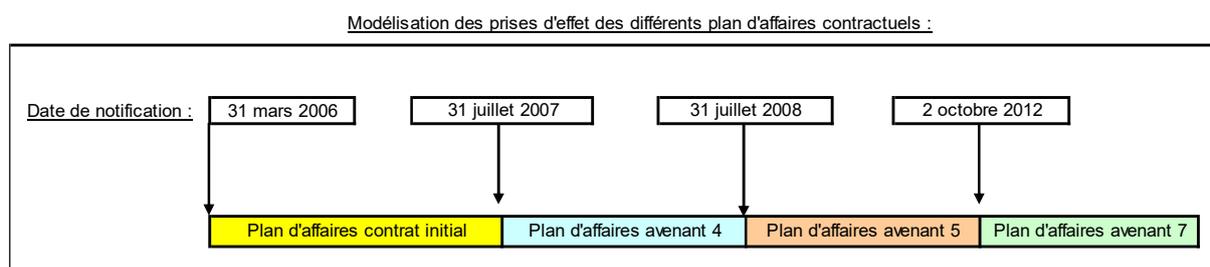
Ce contrat de délégation de service public, sous forme de concession, a pris effet le 31 mars 2006 pour une durée de 20 ans (2006-2026). LD Collectivités a créé en juillet 2006 une société filiale, dédiée à l'exploitation de la Délégation de service public Haut débit, à savoir la société INOLIA. LD Collectivités est devenu SFR Collectivités à la suite du rachat de Neuf Cegetel par SFR courant 2008.

Au début de la délégation, INOLIA a bénéficié d'une subvention de 6,9 M€ (dont 2,9 M€ accordés par le Conseil Régional) afin de financer une partie des investissements de premier établissement. Le financement des investissements avait aussi été assuré par un emprunt groupe de 11,1 M€. Aujourd'hui, il ne reste que 11 K€ d'emprunt groupe et l'activité permet de financer les investissements.

Les services fournis par cette délégation sont des services de fourreaux, de fibres noires, d'hébergement, de bandes passantes, des services d'accès, à destination des entreprises (notamment SFR et Orange), fournis au titre de la compétence « développement économique » de La Cub. Ses clients étant des opérateurs INOLIA est « opérateur d'opérateurs ».

Après une phase de construction du réseau métropolitain et d'investissement (2006-2008), les premiers services proposés par la délégation sont commercialisés à compter de 2007. Les années qui suivent (2009 à 2020), correspondent au développement de l'exploitation du réseau et la pleine commercialisation des services de la délégation.

Le schéma ci-dessous présente les dates de prises d'effet des différents plans d'affaires contractuels.



8.3 Annexe 3 : Lexique

Digital Subscriber Line (DSL) :

Le terme Digital subscriber line, DSL ou encore xDSL renvoie à l'ensemble des techniques mises en place pour un transport numérique de l'information sur une ligne de raccordement filaire téléphonique ou liaisons spécialisées.

Excédent Brut d'Exploitation (EBE ou EBITDA) :

L'excédent brut d'exploitation (EBE), ou bénéfice brut d'exploitation, correspond à la ressource d'exploitation dégagée par une entreprise. Il ne prend pas en compte les produits et charges exceptionnels, ni les amortissements ni la politique de financement de l'entreprise. Il représente ainsi la ressource tirée de l'exploitation permettant en théorie à l'entreprise

- de maintenir / développer son outil de production ;
- rémunérer les capitaux engagés (capitaux propres ou empruntés) ainsi que l'Etat (impôt sur les sociétés).

Maintenance passive :

Elle consiste à prendre des mesures de précaution pour protéger un système de l'environnement. Par exemple, l'utilisation de dispositifs de protection de l'alimentation, la garantie d'un environnement propre à température contrôlée, la prévention des vibrations excessives.

Besoin en Fonds de Roulement (BFR) :

La mesure des ressources financières qu'une entreprise doit mettre en œuvre pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements et aux encaissements liés à son activité.

Fonds de roulement (FR) :

Mesure les ressources dont l'entreprise dispose à moyen et long terme pour financer son exploitation courante, autrement dit la somme dont dispose l'entreprise pour payer ses fournisseurs, ses employés et l'ensemble de ses charges de fonctionnement, en attendant d'être rémunérée par ses clients.

Prestations intragroupe ou frais de siège :

Il s'agit d'éléments de réduction de la lisibilité des comptes, porteurs de marges « cachées » pour le groupe.

La Cour des comptes (dans son rapport « *SEDIF-Enquête régionale sur l'alimentation en eau potable de la métropole du Grand Paris-Exercices 2010 et suivants-Observations définitives* ») rappelle les principes fondamentaux suivants :

- la société bénéficiaire des prestations ne doit pas disposer de ressources internes pour effectuer ces prestations – les prestations facturées par le groupe doivent donc être distinctes de celles susceptibles d'être traitées par le délégataire avec ses propres services ;
- les prestations doivent être exposées dans l'intérêt direct du délégataire, lequel ne se confond pas avec l'intérêt du groupe ;
- les prestations doivent correspondre à un service effectivement rendu, il faut donc disposer des preuves matérielles de la réalité des prestations ;
- ces prestations doivent être rémunérées de manière non excessive par rapport aux services rendus.

8.4 Annexe 4 : Modalités de calcul de la clause de partage de gain de productivité

Application de la clause de partage de gain de productivité également appelée clause de retour à meilleure fortune (article 28 du contrat de DSP).

Cette clause a été bâtie en 2006, lors de la rédaction du contrat, et porte sur l'indicateur financier suivant : le résultat net hors éléments exceptionnels, avec des conditions basées sur le cumul des résultats nets.

Trois conditions cumulatives sont nécessaires pour que le mécanisme de calcul de cette clause soit mis en œuvre :

- le résultat net (hors éléments exceptionnels) de l'année N est positif
- le résultat net cumulé (hors éléments exceptionnels) de l'année N est positif,
- le résultat net cumulé (hors éléments exceptionnels) positif est supérieur à celui prévu dans le compte d'exploitation prévisionnel.

Lorsque ces trois conditions sont remplies, alors l'excédent peut être calculé : c'est la différence entre le résultat net (hors éléments exceptionnels) par rapport à celui figurant dans le compte d'exploitation prévisionnel de référence. Cet excédent doit enfin être exprimé en pourcentage afin de déterminer la tranche de contribution qui lui sera appliquée.

X%	CONT%
De 0% à 10 % exclus	0%
de 10 % à 50 % exclus	30%
au-delà de 50 %	50%

Au sens de l'analyse des services métropolitains, le plan d'affaires de référence est le plan d'affaires de l'avenant n°7 ; en effet, le plan d'affaires visé dans l'annexe F (aspects financiers) de l'avenant n°7 se substitue au précédent plan d'affaires (celui de l'avenant n°5). De plus, l'esprit de cette clause est d'encadrer des résultats prévisionnels trop « pessimistes » qui ont servis de base pour calibrer la subvention d'investissement (de 6,9 M€).

Inolia a fait appel de la décision du Tribunal administratif de Bordeaux donnant raison à l'interprétation des services métropolitains, suite au fait qu'elle avait été déboutée dans le cadre de la requête en interprétation du contrat au sujet de la clause de retour à meilleure fortune, ce qui l'a amenée à provisionner 2 382.5 K€ sur l'exercice 2017.

Après un premier jugement favorable à l'interprétation de la Métropole, la Cour administrative d'appel de Bordeaux a rejeté l'appel de la société Inolia en retenant l'interprétation de Bordeaux Métropole. Inolia n'a pas souhaité se pourvoir en cassation. Cette affaire est donc close.